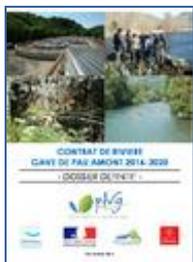


Contrat de rivière Gave de Pau amont 2016-2020



Après plus de 3 ans de travail, le 2nd Contrat de rivière Gave de Pau amont a été achevé et validé par les partenaires techniques et financiers fin 2015. Il sera mis en oeuvre sur la période 2016-2020. C'est la concrétisation d'une démarche cohérente et concertée menée depuis 2011 sur le bassin versant. Il fait suite au 1er contrat de rivière initié en 1995 et mis en oeuvre de 2002 à 2012 pour un montant de 79 millions d'euros.

Le dossier définitif du second contrat de rivière a été agréé par la commission de planification du comité de bassin de l'Agence de l'eau Adour-Garonne du 15 juin 2015.

Le document contractuel a été validé et signé fin 2015 par les financeurs et partenaires.

Auteurs du document : Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves

Diffuseur des métadonnées : Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Dynamique et gestion des milieux aquatiques, Gestion de service d'eau et d'assainissement dans les collectivités, Gouvernance, Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Dossier définitif, Dossier préalable et définitif, gestion locale de l'eau

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL

Date : 2015-12-25

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-106274

Langue : Français

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/criv_gavepau_20162020_def_comp.pdf

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/doc_contratuel_criv_gavepau_2016-20_signe.pdf

Commune : ADAST (65001), AGOS-VIDALOS (65004), ARCIZANS-AVANT (65021), ARCIZANS-DESSUS (65022), ARGELÈS-GAZOST (65025), ARRAS-EN-LAVEDAN (65029), ARRENS-MARSOUS (65032), ARTALENS-SOUIN (65036), ASPIN-EN-LAVEDAN (65040), AUCUN (65045), AYROS-ARBOUIX (65055), AYZAC-OST (65056), BARÈGES (65481), BARTRÈS (65070), BEAUCENS (65077), BERBÉRUST-LIAS (65082), BETPOUEY (65089), BOÛ-SILHEN (65098), BUN (65112), CAUTERETS (65138), CHEUST (65144), CHÈZE (65145), ESQUIÈZE-SÈRE (65168), ESTAIN (65169), ESTERRE (65173), GAILLAGOS (65182),⁶⁵¹⁸⁸, GAZOST (65191), GAVARNIE-GÈDRE (65192), GER (65197), GERMS-SUR-L'OUSSOUET (65200), GEU (65201), GEZ (65202), GRUST (65210), JARRET (65233), JUNCALAS (65237), LAU-BALAGNAS (65267), LOURDES (65286), LUGAGNAN (65291), LUZ-SAINT-SAUVEUR (65295), OMEX (65334), OSSEN (65343), OURDIS-COTDOUSSAN (65348), OURDON (65349), OUSTÉ (65351), OUZOUS (65352), PEYROUSE (65360), PIERREFITTE-NESTALAS (65362), POUEYFERRÉ (65366), PRÉCHAC (65371), SAINT-CRÉAC (65386), SAINT-PASTOUS (65393), SAINT-PÉ-DE-BIGORRE (65395), SAINT-SAVIN (65396), SALIGOS (65399), SALLES (65400), SASSIS (65411), SAZOS (65413), SÉGUS (65415), SÈRE-EN-LAVEDAN (65420), SERS (65424), SIREIX (65428), SOULOM (65435), UZ (65458), VIELLA (65463), VIER-BORDES (65467), VIEY (65469), VIGER (65470), VILLELONGUE (65473), VISCOS (65478), VIZOS (65480)

Département : HAUTES-PYRENEES (65)

Région : MIDI-PYRENEES (73)

Masse d'eau : Le Gave d'Azun du confluent du Masseys (inclus) au confluent du Gave de Pau (FR244), Le Gave de

Cauterets du confluent du Gave de Lutour au confluent du Gave de Pau (FR245), Le Gave de Pau du confluent du Pailla au confluent du Gave de Cauterets (FR246), Le Gave de Pau du confluent du Nès au lieu-dit Grottes de Bétharram (FR247A), Le Gave de Pau du confluent du Gave de Cauterets au confluent du Nès (FR247B) , Les Oulettes de sa source au confluent du Gave de Pau (FR403), Le Gave de Héas de sa source au confluent du Gave de Pau (FR404), Le Bastan du confluent du Dets Coubous (inclus) au confluent du Gave de Pau (FR405) , Le Gave d'Estaing du confluent du Bergouey (inclus) au confluent du Gave d'Azun (FR407) , Le Nès de sa source au confluent du Gave de Pau (FR410), Le Bergons du confluent du Cauci au confluent du Gave de Pau (FR435) , Gave d'Azun (FRR244_1), Le Laün (FRR244_3), Ruisseau de Labas (FRR244_4), Gave de Cauterets (FRR245_1), Gave de Lutour (FRR245_2), Gave de Cambasque (FRR245_3), Gave de Pau (FRR246_1), Ruisseau d'Isaby (FRR246_10), Gave d'Aspé (FRR246_2), Gave de Cestrède (FRR246_3), Ruisseau de Bat Barrada (FRR246_4), Ruisseau Lassariou (FRR246_5), Ruisseau de l'Yse (FRR246_6), Ruisseau de Bernazau (FRR246_7), Ruisseau des Graves (FRR247A_1), La Génie Longue (FRR247A_2), Ruisseau d'Aygueberden (FRR247B_1), Ruisseau de Saint-Pastous (FRR247B_2), Gave d'Estaubé (FRR404_2), Ruisseau de Campbieil (FRR404_3), Le Bastan (FRR405_1), Ruisseau Dets Coubous (FRR405_2), Ruisseau de la Glère (FRR405_3), Le Bastan de Sers (FRR405_4), Ruisseau de Bolou (FRR405_5), Gave d'Estaing (FRR407_1), Ruisseau de Hounteyde (FRR410_1), Le Louey (FRR410_2), Ruisseau du Bergons (FRR435_1), Terrains plissés du BV des gaves secteurs hydro q4, q5, q6, q7 (FG051), Molasses du bassin de l'Adour et alluvions anciennes de Piémont (FG044), Alluvions du gave de Pau (FG030), Terrains plissés du BV Adour secteur hydro q0 (FG050), Terrains plissés du BV Garonne secteur hydro o0 (FG049), Terrains plissés du BV des gaves secteurs hydro q4, q5, q6, q7 (FG051), Lac de Migouélou (FL66)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/contrat-de-riviere-gave-de-pau-amont-2016-20200>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

